

GROUPE DE CONCERTATION
CARTE SCOLAIRE 2024 (1^{er} degré)
Mardi 30 Janvier 2024



I) INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA CARTE SCOLAIRE 2024

▣ La Loire perdrait 568 élèves à la rentrée 2024. La dotation de la Loire est neutre (autant d'ouvertures que de fermetures de postes), le Rhône rendra 60 postes et l'Ain en gagnera 20.

▣ L'IA-Dasen indique que 4 axes principaux pour établir cette carte scolaire 2024 :

- Soutenir l'école inclusive.
- Malgré la baisse démographique en zones rurales, maintien des structures pédagogiques rurales en lien avec le parcours des élèves.
- Prendre en compte les déplacements de population à l'intérieur du département de la Loire.
- Poursuite des dédoublements de classes en éducation prioritaire et du plafonnement à 24 pour les classes de GS, CP et CE1.

▣ Trois dispositifs de TPS vont être créés dans le département : Firminy, Roanne et La Ricamarie. Un quatrième dispositif (L'Horme) pourrait également voir le jour si le Ministère donne son feu vert.

▣ Création de classes ULIS : 667 élèves sont attendus à la rentrée 2024, soit 16 de plus par rapport à cette rentrée (et 67 de plus depuis 5 ans). Deux nouvelles ULIS verront le jour à la prochaine rentrée à Terrenoire et Firminy.

▣ L'IA-Dasen rappelle qu'il ne prononcera pas de fermeture de classe en septembre. Les prochains ajustements auront lieu en fin d'année scolaire 2024.

▣ Les lettres d'alerte mis en place par l'IA-Dasen cette année ont porté leurs fruits. Cela a permis aux maires de prendre conscience de la situation fragile de leur école et d'entamer des échanges avec les IEN.

▣ L'IA-Dasen explique que toutes les conventions RPI seront revues à partir de l'an prochain. En effet, certaines ont disparu, d'autres sont confuses ou confondent les notions de RPI « concentré » et « dispersé ».

▣ De grosses fluctuations de population ont lieu actuellement, notamment à Roanne, Saint-Etienne, St Chamond et Firminy.

▣ L'IA-Dasen précise que la traditionnelle moyenne d'élèves par classe n'est plus du tout prise en compte dans les réflexions autour de la carte scolaire. Les dédoublements en REP/REP+ et la limitation à 24 en GS/CP/CE1 ne donnent plus de sens à cette moyenne globale.

▣ L'IA-Dasen souhaite toujours apporter un soutien particulier aux écoles de trois classes. Il n'y aura pas de fermetures de classe dans ces structures, sauf si les effectifs sont vraiment faibles.

▣ Pas de création ni de suppression de postes RASED (47 pour la Loire) ni pour les psy-EN (34 postes).

La carte scolaire



II) ÉCHANGES SUR LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE PROPOSÉES

▣ L'IA-Dasen a exposé les critères retenus dans l'analyse des effectifs de chaque école :



- Nombre d'élèves au constat de rentrée 2023.
- Nombre d'élèves au 08 janvier 2024.
- Evolution des effectifs sur les quatre dernières années.
- Prévisions des effectifs 2024/2025.
- Répartition théorique 2024/2025 réalisée par les IEN pour vérifier si le plafonnement à 24 est possible.
- Taux communal (*nombre d'élèves de la commune/nombre de classes de la commune*).
- Indice de Position Sociale (IPS) de la commune.
- Taux de réalisation (*nombre d'élèves présents aux rentrées précédentes par rapport aux prévisions réalisées aux mois de novembre précédents*).

▣ L'Unsa Education 42 a défendu toutes les écoles nous ayant retourné leur enquête concernant les effectifs 2023/2024. Toutes les écoles concernées par une crainte de fermeture ou un souhait d'ouverture ont été contactées individuellement dès ce mardi soir. Nous restons disponibles par mail (42@se-uns-a.org) ou par téléphone (04.77.33.08.55) si besoin.

▣ En raison des arguments ou interrogations des représentants des personnels, plusieurs situations ont été laissées en suspens d'ici le CSA-SD de mardi prochain afin que les services de l'IA analysent de manière plus fine la réalité de ces écoles. L'IA pourrait revenir sur certaines propositions de fermetures et, inversement, proposer de nouvelles ouvertures suite aux discussions de ce mardi 6 février. À l'issue de cette instance, les décisions deviendront officielles.

DECISIONS PROVISOIRES	Nombre d'ouvertures proposées	Nombre de fermetures proposées	Total
Circonscription d'ANDREZIEUX NORD	2	3	-1
Circonscription d'ANDREZIEUX SUD	3	6	-3
Circonscription de FEURS	0	5	-5
Circonscription de FIRMINY	4	6	-2
Circonscription de MONTBRISON	1	3	-2
Circonscription de RIVE-DE-GIER	1	5	-4
Circonscription de ROANNE CENTRE	4	3	+1
Circonscription de ROANNE EST	3	5	-2
Circonscription de ROANNE OUEST	3	2	+1
Circonscription de SAINT-CHAMOND	6	6	0
Circonscription de SAINT-ETIENNE EST	5	4	+1
Circonscription de SAINT-ETIENNE NORD	4	5	-1
Circonscription de SAINT-ETIENNE OUEST	5	4	+1
Circonscription de SAINT-ETIENNE SUD	7	1	+6
ERUN ASH + Andrézieux	1	0	+1
ERSH Saint-Galmier	1	0	+1
ULIS (Terrenoire & Firminy)	2	0	+2
Coordonnateurs REP (Saint-Etienne Les Champs & Fauriel)	2 x 0,5	0	+1
CPC + CPD	4	0	+4
Coordonnateur Parcours Scolaires	1	0	+1
Unité poly-handicaps	1	0	+1
Professeur Ressource Troubles sensoriels et auditifs	1	0	+1
TOTAL	60	58	+2